COMITÉ SYNDICAL – SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024
PROCÈS-VERBAL

Le 15 octobre 2024 à 16 heures 30, le Comité Syndical du SIVU du Pôle festif du Fay s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de Saint-Jean-Bonnefonds, sous la Présidence de Monsieur Marc CHAVANNE.

Date de convocation : 8 octobre 2024

Nombre de membres en exercice : 10

Titulaires présents : Marc CHAVANNE – Denis DEVUN – Christian BERGEON - Roger ABRAS – Marie-Christine THIVANT – Jacques VALENTIN - Alain SARTRE - Olivier VILLETELLE

Titulaires absents : Delphine MONIER – Mireille GILBERTAS -

Suppléants présents et votants : Corinne SERVANTON - Nadine SAURA

Secrétaire de séance : Olivier VILLETELLE

1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Olivier VILLETELLE est désigné secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2024

Le procès-verbal de la séance du 25 juin 2025 est approuvé à l'unanimité des suffrages.

3. FINANCES - PARTICIPATION DES COMMUNES

M. le Président expose qu'au regard des sinistres constatés sur la toiture du Pôle festif, il convient de modifier le montant de participation des communes.

Le besoin de financement pour l'exercice 2024 s'élève désormais à 210 000 euros (au lieu de 140 000 €).

La participation des communes est fixée à 50 % pour chacune des collectivités, soit 105 000 euros.

Cette participation sera appelée au cours du dernier trimestre 2024.

M. le Président propose au Comité d'approuver la participation des communes telle que définie ci-dessus.

Le comité syndical décide à l'unanimité des suffrages exprimés, d'approuver la participation des communes telle que définie ci-dessus.

4. FINANCES - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET PRINCIPAL

M. le Président propose au Comité syndical la décision modificative de crédits n°2 pour le budget du SIVU, telle que détaillée ci-dessous (annexe 1 de la note de synthèse) :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
Opérations d'ordre			
011 - Charges à caractère général	21 837,22 €	**74741 - Participation des communes**	70 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	4 744,56 €	**752 - Locations**	-709,14 €
023 - Virement à la section d'investissement	20 162,78 €	**7588 - Remboursement assurances (structure et chauffage)**	-24 000,00 €
		042 - Travaux en régie	1 453,70 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	**46 744,56 €**	**TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**	**46 744,56 €**

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
Opérations d'ordre			
1641 – Emprunts	5 000,00 €	21 - Virement de la section de fonctionnement	20 162,78 €
2188 – Equipements	-1 255,44 €	040 – Dotation aux amortissements (28…)	4 744,56 €
21568 – Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	19 709,08 €		
040 – Travaux en régie	1 453,70 €		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**24 907,34 €**	**TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**	**24 907,34 €**

Le comité syndical décide à l'unanimité des suffrages exprimés, d'approuver la décision modificative n°02 du budet principal, tel que présentée ci-dessus.

5. QUESTIONS DIVERSES

- **Point travaux Pôle festif**
- **Date du prochain comité syndical**
  - **Mardi 3 décembre 2024 à 18h00 (DOB)**

Le Président, Le secrétaire de séance

Marc CHAVANNE Olivier VILLETELLE